

**DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES ATTRIBUTIONS
A L'ARTICLE L.2122-22
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le

ID : 029-212901052-20220309-1002022002-DE

Par délibération en date du 3 juillet 2020, le Conseil municipal a délégué à Madame le Maire l'exercice des attributions prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Conformément à l'article L.2122-23 du C.G.C.T., les décisions relatives à ces attributions sont soumises aux mêmes règles que les délibérations.

Voici la liste des décisions prises en vertu du C.G.C.T. depuis le Conseil municipal du 16 décembre 2021 :

ALINEA 4 DE LA DELIBERATION - PREPARATION ET PASSATION DES MARCHES

Marché de fournitures :

Fourniture de plantations et produits pour les espaces verts de la Ville de Landivisiau :

Lot 1 : Tapis horticoles : EARL FLORANE montant maximum 12 000 € H.T. sur 4 ans

Lot 2 : Amendement : SAS LA SOURCE BRETAGNE montant maximum 45 000 € H.T. sur 4 ans

Lot 3 : Chrysanthèmes : EARL SERRES HORTICOLES montant maximum 12 500 € H.T. sur 4 ans

Lot 4 : Paillages et gazons : SAS LA SOURCE BRETAGNE montant maximum 37 000 € H.T. sur 4 ans

Lot 5 : Peinture de traçage de terrain de sport : ACL SPORT NATURE montant maximum 12 000 € H.T. sur 4 ans

Lot 6 : Suspensions annuelles et bisannuelles : EARL SERRES HORTICOLES montant maximum 61 000 € H.T. sur 4 ans

Lot 7 : Sapins de Noël : LES SAPINS BEUZIT montant maximum 12 000 € H.T. sur 4 ans

Fabrication et montage d'un caisson benne - CARROSSERIE DE L'TROISE - 6 240 € T.T.C.

Acquisition équipement informatique - LMPI - 2 348 € T.T.C.

Acquisition de 8 défibrillateurs et armoires de protection - D SECURITE GROUP SAS - 1 184,40 € T.T.C.

Marché de services :

Acquisition de logiciels (photoshop et adobe acrobat pro) - L.M.P.I. - 2 089,02 € T.T.C.

Abonnement- licences informatiques - postes mairies / écoles et serveur - L.M.P.I. - 10 891,99 € T.T.C.

Diagnostic de la falaise Rue Pierre Loti - FONDASOL - 4 272 € T.T.C.

Maintenance Telecom divers bâtiments - HEXATEL - 3 366,50 € T.T.C.

Maintenance annuelle des Systèmes de Sécurité Incendie des groupes scolaires - CHUBB SECURITE - 3 195,66 € T.T.C.

Marché de travaux :

Réfection de la couverture du porche de l'Eglise - COADOU COUVERTURES - 15 150,86 € T.T.C.

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le

ID : 029-212901052-20220309-1002022002-DE

ALINEA 6 DE LA DELIBERATION – CONTRATS D’ASSURANCE ET

INDEMNITES DE SINISTRE

Avenue de la Libération - 3 potelets cassés par un véhicule : 269.79 € reçus de l'assurance

Avenue du Maréchal Foch - city murs et un lampadaire cassés par un véhicule : 1795.23 € reçus de l'assurance

Véhicule de service, utilisé dans le cadre d'une mission – accident un chevreuil contre le véhicule : 1 272 € reçus de l'assurance

Séance du Conseil municipal du
3 mars 2022

Le Maire,
Laurence CLAISSE

